



1728-1786

GRAND CHAPITRE GÉNÉRAL

Rite Français du Grand Orient de France



∴

ALLUMAGE DES FEUX D'UN CHAPITRE SIÉGEANT EN SON PREMIER ORDRE

SOMMAIRE

NOTES PRÉALABLES	3
DÉCORATION DU CONSEIL PROVISOIRE	4
ENTRÉE DES ÉLUS DANS LE CONSEIL PROVISOIRE	5
OUVERTURE DES TRAVAUX DU CONSEIL PROVISOIRE	7
RÉCEPTION DES VISITEURS, DES DÉLÉGATIONS ET DES COMMISSAIRES INSTALLATEURS	9
ALLUMAGE DES FEUX DU CHAPITRE, INSTALLATION DU TRÈS SAGE ET DU COLLÈGE DES OFFICIERS	14
CLÔTURE DES TRAVAUX.	23

NOTES PRÉALABLES

- L'allumage des feux d'un Souverain Chapitre s'opère en son Premier Ordre afin de permettre la présence de tous à la cérémonie.
- La cérémonie d'allumage se déroule en trois phases :

Dans un premier temps, sous la Présidence du TS et des Officiers pressentis pour le diriger dans le futur, les travaux du Conseil Provisoire sont ouverts de manière simplifiée, puisque le futur Chapitre n'existe pas encore officiellement.

Puis, les délégations de Visiteurs sont reçues

Ensuite, les trois Illustres Frères Installateurs sont introduits maillets battants. Le Très Sage Provisoire descend de l'Orient pour les accueillir. Il invite les Grand et Sévère Inspecteurs Provisoires à le rejoindre, il a en main leur maillet ou poignard. Le Très Sage Provisoire les remet au Président Installateur qui prend alors la direction du Conseil Provisoire. Le Président Installateur remet un maillet à chacun des deux autres Très Illustres Frères Installateurs qui regagnent leurs plateaux respectifs.

Le Président Installateur demande au MdC.: de conduire le Très Sage Provisoire et les Grand et Sévère Inspecteurs Provisoires aux trois places qui leurs ont été réservées, près du plateau du Grand Inspecteur Installateur.

Durant ce déplacement le Président Installateur s'installe à son plateau et demande à l'assemblée de s'asseoir.

Enfin, le Président Installateur présente les pouvoirs des TT.:II.:FF.: Installateurs et demande au F Orateur Provisoire d'en faire la lecture.

Le Président Installateur demande au F Secrétaire Provisoire de faire l'appel des fondateurs. Ceux-ci se lèvent à l'appel de leur nom et se placent directement devant l'autel des serments. Ils prêtent, ensemble, leur obligation.

Puis le TT.:II.:FF.: grand inspecteur Installateur va chercher à l'extérieur, le feu du GCG et l'introduit dans le Conseil Provisoire. Le Président Installateur allume la bougie rouge qui représente la lumière du GCG, sur l'autel des Serments. Puis, à cette bougie rouge, il allume une bougie blanche, celle du nouveau Chapitre, qu'il place sur le plateau du T.:S.:. Les feux du nouveau Chapitre sont ainsi allumés. Les mots annuels sont transmis aux seuls membres de ce nouveau Souverain Chapitre, sous la forme d'une Chaîne d'Union qui est rejointe ensuite, par l'ensemble des présents. Tous regagnent leur place.

Le Président Installateur présente ses vœux aux fondateurs.

Le Très Sage, les Grand et le Sévère Inspecteurs prononcent leur engagement solennel et sont installés par le Président Installateur. Les maillets leurs sont transmis.

Les officiers du Chapitre sont installés ensuite par le Très Sage nouvellement installé.

Après le discours historique du Patronyme du Chapitre et un mot du T.:S.:, les travaux sont fermés.

NB : Dans le cadre de ce rituel, il sera particulièrement tenu compte du fait qu'il puisse s'adresser également à des sœurs et donc le terme « Sœur ou Sœurs » devra obligatoirement être employé autant que de besoin.

Les musiques sont à l'appréciation de chaque Maître d'Harmonie.

DÉCORATION DU CONSEIL PROVISOIRE

Il importe de rappeler rapidement la disposition.

La salle est tendue de noir avec (si possible) des larmes rouges.

- Un chandelier à neuf branches, dont l'une est plus élevée que les autres, est placé devant le plateau du Frère Grand Inspecteur.
- On dispose deux chandeliers à trois lumières, posés sur les plateaux du Trésorier et de l'Hospitalier.
- Le plateau du Très Sage est recouvert de rouge et comporte une épée et une bougie blanche éteinte. Elle représente la lumière du futur Chapitre, qui sera allumée plus tard.
- Devant le plateau du Très Sage, sur la table des serments, également tendue de rouge, se trouvent un poignard, un maillet, un cordon noir, le Livre des Constitutions, une grosse bougie rouge éteinte elle aussi. Elle recevra les feux du Grand Chapitre Général que le Très Illustre Frère Installateur ira chercher à un chandelier allumé au préalable et qui se trouve dehors, sur les parvis. Cette grosse bougie rouge restera ensuite toujours allumée. Déjà présente avant chaque tenue et éteinte après la fin de chacun des travaux, elle représente les feux du G.:C.:G.: -R.:F.: du G.:O.:D.:F.:.

Le tableau de loge représente dans sa partie basse, une sorte de paysage composé d'une caverne où l'on voit une lampe allumée, d'une source coulant des rochers, et d'une sorte d'escalier conduisant à la caverne. Devant celle-ci est figurée la silhouette d'un chien en arrêt. Ce tableau est d'abord retourné et présenté face avant, lors de l'ouverture du Conseil.

Ainsi que les Batterie, Acclamation, Signe et Contre signe,

Batterie : Se fait par neuf coups, 8 et 1 ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Acclamation : Liberté- Egalité - Fraternité

Ordre : Etant debout, main droite fermée sur le pommeau du poignard.

Sans poignard, on tient le pouce droit levé, poing fermé, le pouce représentant le pommeau.

Signe de demande : Effectué, quand nécessaire, par le T.:S.: et seulement par lui.

Etant debout saisir le poignard placé au repos dans la ceinture du côté de la hanche droite, et le présenter à l'assistance, à hauteur de la tête.

Signe de réponse : Effectué par les Élus, et seulement sur la demande du Très sage.

Etant à l'ordre, élever la main au-dessus de la tête et effectuer le geste de saisir le poignard proposé par le Très Sage, et le placer dans son fourreau, sur la hanche droite.

Comme le Très sage n'a rien demandé.... ne jamais faire le signe de réponse en se rasseyant.

ENTRÉE DES ÉLUS DANS LE CONSEIL PROVISOIRE

(Cette première partie peut éventuellement être supprimée en cas de manque de temps.)

Le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) s'assure que les décors et chandeliers sont dûment disposés, le Tableau du 1^{er} Ordre replié.

Puis il sort de la Salle du Conseil...

Dans les parvis, tous les Sœurs, les Frères étant régulièrement décorés du tablier, des gants, et chacun portant son cordon noir sur le bras gauche.

Après avoir vérifié que tout est en ordre, le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) invite le Très Sage à entrer dans la Chambre du Conseil, ainsi que les autres Très Sages présents.

Entrée du Très Sage.

G. Exp. (F. Terr.) : Très Sage, la Chambre du Conseil est préparée.

— Partie musicale

Le Très Sage, précédé du Maître des Cérémonies et suivi du Frère Grand Expert (ou Frère Terrible), est accompagné jusqu'aux marches de l'Orient. Là, il passe ensuite le cordon noir à ces deux Frères qui le saluent en inclinant la tête. Le Très Sage répond de même au salut.

Le Maître des Cérémonies et le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) ressortent ensuite de la chambre du Conseil.

Entrée du Grand et du Sévère Inspecteurs.

M. des Cér : Frères Grand et Sévère Inspecteurs, tenez-vous prêts. Le Très Sage vous attend dans la Chambre du Conseil.

Les Grand et Sévère Inspecteurs sont conduits auprès du Très Sage qui leur passe le Cordon. Après avoir salué le Très Sage, les Grand et Sévère Inspecteurs gagnent leur plateaux.

Le Maître des Cérémonies et le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) ressortent de la Chambre du Conseil.

Entrée des Élus.

Le Maître des Cérémonies invite les Sœurs, les Frères Élus à entrer dans la Chambre du Conseil.

M. : des Cér : Sœurs, Frères Élus, tenez-vous prêts. Le Très Sage nous attend dans la Chambre du Conseil.

—Partie musicale

Les Sœurs, les Frères Élus, conduits par le Maître des Cérémonies, entrent lentement dans la Chambre du Conseil dans l'ordre suivant : Orateur, Secrétaire, Hospitalier, Trésorier, les Frères, Grand Expert Adjoint. Le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) ferme la marche.

Le Très Sage passe le cordon à chaque Frère qui le salue en inclinant la tête.

Tous les Sœurs, les Frères conduits par le Maître des Cérémonies se regroupent progressivement en ordre entre les plateaux des Inspecteurs.

Le Très Sage prend place debout à son plateau.

Note : Si le local où se tient le Conseil est réduit, ou si le nombre des présents est important, il est à l'initiative du T. : S. : de laisser les FF. : et les SS. :, dès qu'ils sont revêtus de leur cordon, de regagner leurs plateaux et chantiers.

T. : S. : : Sœurs et Frères Élus, prenez place.

OUVERTURE DES TRAVAUX DU CONSEIL PROVISOIRE

(Commencer ici en cas de manque de temps.)

∴

Lorsque tout est en place le Très Sage frappe un coup de poignard, qui est répété par le Grand Inspecteur puis par le Sévère Inspecteur.

T.:S.: : ●

Gd.:I.: : ●

Sév.:I.: : ●

T.:S.: : Frère Grand Inspecteur, quel est le premier devoir d'un Grand Inspecteur Élu ?

Gd.:I.: : T.:S.:, c'est de s'assurer si le Conseil des Élus est à couvert.

T.:S.: : Frère Grand Inspecteur, assurez-vous en.

Le Grand Inspecteur s'en assure : il fait signe au G.:Exp.: (F.:Terr.:) qui sort de la Chambre du Conseil, revient et fait part à voix basse le Grand Inspecteur de ses observations. Le Grand Inspecteur rend compte au T.:S.:.

Gd.:I.: : T.:S.:, le Conseil des Élus est à couvert.

T.:S.: : Frère Grand Inspecteur, quel est le second devoir d'un Grand Inspecteur ?

Gd.:I.: : T.:S.:, c'est de s'assurer si tous les Frères (et Sœurs) sont Élus.

T.:S.: : Frère Grand Inspecteur, assurez-vous en.

Debout et à l'ordre (mes Sœurs) mes Frères !

. —Partie musicale

Le Grand Inspecteur s'assure de la bonne position de l'ordre : il commence par le Sévère Inspecteur, quelques Frères, le Secrétaire, l'Orateur, quelques autres Frères. À son passage, chaque Frère lui donne à voix basse le Mot de Passe : ABIBALQ. Cela étant fait, il regagne son plateau et dit :

Gd.:I.: : T.:S.:, tous les présents sont Maîtres Élus.

T.:S.: F.: Grand Orateur, tu as la parole pour la lecture de l'article premier de la Constitution du Grand Orient de France.

Grd.: Orat.: Institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, la Franc Maçonnerie a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale, la pratique de la solidarité.

Elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.

Elle a pour principe la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la Liberté Absolue de Conscience.

Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres elle se refuse à toute affirmation dogmatique.

Elle attache une importance fondamentale à la Laïcité.

La Franc-Maçonnerie a pour devise : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

—Partie musicale

Le Très Sage frappe, avec son maillet ou du pommeau du poignard, huit coups et un neuvième espacé et plus majestueux.

T.:S.: : ● ● ● ● ● ● ● ● ●

À moi (mes Sœurs) mes Frères Élus, par le Signe de demande que je fais, le signe de réponse que vous faites, les Applaudissements du Grade par huit et un, et l'Acclamation : Liberté, Égalité, Fraternité.

Le Très Sage fait le Signe de demande,

tous les FF.: font le Signe de réponse

*et applaudissent par **huit** et **un**.*

○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Liberté !, Égalité !, Fraternité !.

Le T.:S.: frappe ensuite (avec son maillet ou) avec le pommeau du poignard huit coups et un neuvième espacé et plus lent.

T.:S.: : ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Les travaux des Élus du Conseil Provisoire Ad Sapientiam, de la Vallée du Grand Genève, sont ouverts.

● Prenez place (mes Sœurs) mes Frères.

Tous s'assoient en silence.

RÉCEPTION DES VISITEURS, DES DÉLÉGATIONS ET DES COMMISSAIRES INSTALLATEURS

La réception de visiteurs n'est possible que dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur. Pour cette cérémonie, le visiteur, régulièrement tuilé, doit être titulaire du Grade correspondant au tableau suivant :

Suprême Conseil du Rite Écossais Ancien et Accepté:	9 ^{ème} grade - Maître Élu des Neuf
Grand Prieuré Indépendant de France du G.:O.:D.:F.:	Maître Écossais de Saint André
Suprême Grand Chapitre de l'Ancienne Maçonnerie d'York	Maître Maçon de la Marque
Souverain Grand Conseil du Grand Ordre Égyptien	12 ^{ème} grade - Chevalier de l'Aigle Rouge

Entrée des Sœurs, des Frères Visiteurs: (Si manque de temps, les Visiteurs peuvent déjà être placés sur les chantiers, dès le départ de la cérémonie.)

Les Sœurs, les Frères Visiteurs, ne constituant pas une délégation officielle entrent en premier.

T.:S.: : Frères Grand Expert (ou Frère Terrible) et Maîtres des Cérémonies, allez quérir nos Sœurs et nos Frères Visiteurs.

*Les Visiteurs ayant été dûment tuilés par le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible), le Frère Maître des Cérémonies frappe à la Porte du Conseil par **8** et **1**.*

M.:des Cér : ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Gd.:I.: : ● Très Sage, les Frères Terrible et Maître des Cérémonies, accompagnés des Sœurs et des Frères Visiteurs, demandent l'entrée du Conseil.

T.:S.: : Que l'entrée leur soit donnée.

— Partie musicale

Les Sœurs, les Frères Visiteurs entrent accompagnés jusqu'au niveau de la Table des Serments. Après les salutations de bienvenue du Très Sage, ils prennent place rituellement sur les Colonnes.

Entrée des Délégations Officielles:

Note : Les Délégations entrent, avec, en fin, l'Officier le plus haut ou tout Frère le représentant, dans l'ordre suivant :

- les Ateliers du RER dans l'ordre :
 - les Loges de Maîtres Écossais de Saint André
 - les Préfectures
- les Ateliers du REAA, dans l'ordre :
 - les Chapitres
 - les Conseils Philosophiques
 - les Aréopages.
- les Ateliers de Rite Français, dans l'ordre :
 - les Souverains Chapitres

puis, suivent :

- les Membres de la Régence du RER.
- les Membres du suprême Conseil du REAA.
- les Membres du Grand Chapitre Général du G.:O.:D.:F.:.
- le Grand Maître ou un membre du Conseil de l'Ordre du G.:O.:D.:F.:.

Rappel : les escortes sont composées de la façon suivante :

- ✓ 5 Frères (Frère Grand Expert (ou Frère Terrible), Maîtres des Cérémonies et 3 Élus) pour les Ateliers des Rites Français et Écossais.
- ✓ 7 Frères (Frère Grand Expert (ou Frère Terrible), Maître des Cérémonies et 5 Élus) pour les membres de la Régence du RER, du Suprême Conseil du REAA, du Grand Chapitre Général du G.:O.:D.:F.:.
- ✓ 9 Frères (Frère Grand Expert (ou Frère Terrible), Maître des Cérémonies et 7 Élus) pour les Présidents des structures sommitales symboliques.

Rappel : Hormis le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible), aucun Frère n'est armé de glaive.

À la demande du Très Sage, l'escorte régulièrement constituée sort du Conseil, puis le Maître des Cérémonies rend compte des Délégations.

T.:S.: : ● Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) et Maître des Cérémonies, allez quérir, avec l'escorte d'usage, les Délégations présentes.

Lorsque les délégations sont organisées dans l'ordre indiqué plus haut et que tout est prêt pour la réception, l'escorte d'accompagnement étant en ordre, le Maître des Cérémonies dit.

M.:des Cér : Très Sage, la Délégation du conduite par le Frère (nom et qualité maçonnique), demande l'entrée du Conseil.

T.:S.: : ● Que l'entrée soit donnée à la Délégation.
(Mes Sœurs) mes Frères, debout et à l'ordre.

— **Partie musicale** —

On ouvre les portes.

La Délégation entre jusqu'au plateau du T.:S.: Provisoire.

Après les quelques mots de bienvenue prononcés par le Très Sage Provisoire, les Sœurs, les Frères des Délégations sont invités à prendre place auprès du Très Sage ou sur les chantiers s'il manque de la place.

T.:S.: : ● (Mes Sœurs) mes Frères, reprenez place.

La scène rituelle est recommencée jusqu'à la dernière Délégation avec à chaque fois, l'escorte appropriée.

Entrée des Très Illustres Frères Installateurs :

T.:S.: : Frère Grand Expert (ou Frère Terrible), veuillez vous transporter dans les parvis auprès des Très Illustres Frères Installateurs !

Vous vous assurerez qu'ils sont porteurs des pouvoirs conférés par le Grand Chapitre Général du Grand Orient de France-Rite Français pour l'installation de ce Souverain Chapitre.

Vous les prierez de vous confier ces pouvoirs et me les apporterez.

Le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) se rend dans les parvis et revient avec les Pouvoirs qu'il remet au Très Sage Provisoire qui les examine et les transmet à l'Orateur qui en fait lecture.

Grd.: Orat.: Fait la lecture des Pouvoirs

Le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) accompagné d'un porteur de flambeaux, accompagné de Frères munis d'épées, gagne les parvis...

Il frappe alors à la porte du Conseil en Élu (huit plus un).



T.:S.: : Frère Grand Inspecteur, qui demande l'entrée du Conseil ?

G.:I.: : Frère Maître des Cérémonies, veuillez ouvrir la porte afin que nous sachions qui demande l'entrée du Conseil...

Le Maître des Cérémonies entrouvre la porte.

G.:Exp.: (ou F.:Terr.): :

J'annonce les Très Illustres Frères...(il donne les noms)... Commissaires Installateurs, pour procéder à l'installation rituelle du Souverain Chapitre Ad Sapientiam.

T.:S.: : Qu'ils soient accueillis selon leur qualité !

Que (les Sœurs et) les Frères du premier rang se munissent de glaives !

Debout (mes Sœurs) mes Frères !

Frère Grand Expert (ou Frère Terrible), facilitez l'entrée du Conseil aux Très Illustres Frères Installateurs !

Le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) ouvre la porte à deux battants.

T.:S.: : (Sœurs et) Frères des premiers rangs, formez la voûte d'acier !

Frères Inspecteurs, maillets (ou poignards) battants

Les Sœurs, les Frères des premiers rangs forment la voûte d'acier et tendent leurs épées comme il est d'usage.

— *Partie musicale*

Le Frère Grand Expert (ou Frère Terrible) et les porteurs de flambeaux s'écartent de chaque côté ; tandis que l'escorte se range derrière les Installateurs.

T.:S.: : (Mes Sœurs) mes Frères posez vos armes !

T.:S.: : ● Les travaux du Conseil Provisoire sont clos.

Le Très Sage descend de l'Est muni de son maillet et/ou de son poignard, il se dirige vers les Frères Installateurs tandis que les Inspecteurs le rejoignent chacun muni de son maillet et/ou de son poignard viennent se placer derrière lui.

T.:S.: : Très Illustres Frères Commissaires Installateurs, (les Sœurs et) les Frères ici présents vous accueillent avec le respect et la considération qui vous sont dus.
Nous vous remettons les maillets (et/ou poignards).

Le Très Sage et les deux Inspecteurs remettent leurs maillets et/ou leurs poignards au Très Illustre Frère Président Installateur qui en remet un à chaque Installateur puis il monte au plateau du Très Sage.

ALLUMAGE DES FEUX DU CHAPITRE,

INSTALLATION DU TRÈS SAGE ET DU COLLÈGE DES OFFICIERS

T.:S.:Instal. : Frère Grand Expert (ou Frère Terrible), veuillez reconstituer l'escorte et conduire les Très Illustres Frères... (il donne les noms)... à leur plateau respectif.
Vous reconduirez ensuite nos Frères Michel Goubault, Dragan Kotarac et Yann Gourmelin, aux places qui leur sont réservées.

En effet, il a été dès le début de la cérémonie réservé trois places près des bureaux des Inspecteurs, à l'intention du Très Sage et des deux Inspecteurs qui ont été élus comme futurs officiers du Chapitre.

— *Partie musicale*

Après que les mouvements indiqués sont exécutés :

T.:S.:I. : (Mes Sœurs) mes Frères, prenez place !

Il frappe par huit et un :



Les deux Inspecteurs répondent de la même façon :



T.:S.:I. : Très Illustre Frère Grand Inspecteur Installateur, es-tu Maître Élu ?

Gd.:I.:I. : Une Caverne m'est connue, une Lampe m'a éclairé, une Source m'a désaltéré.

T.:S.:I. : Très Illustre Frère Grand Inspecteur Installateur, quelle heure est-il ?

Gd.:I.:I. : Le point du jour et l'Étoile du matin qui paraît nous annonce que le soleil va se lever et qu'il est temps de punir le crime

T.:S.:I. : Puisque ce juste dessein nous anime et que le soleil va se lever, Frères Grand et Sévère Inspecteurs Installateurs, annoncez que les travaux du Grand Chapitre Général du Grand Orient de France vont s'ouvrir.

Gd.:I.:I. : Très Illustre Frère Sévère Inspecteur Installateur (Sœurs et) Frères Élus, les travaux du Grand Chapitre Général du Grand Orient de France vont s'ouvrir !

Sév.:I.:I. : (Sœurs) Frères Élus, les travaux du Grand Chapitre Général du Grand Orient de France vont s'ouvrir !

T.:S.:I. : Je déclare ouverts les travaux du Grand Chapitre Général du Grand Orient de France, siégeant en son Premier Ordre en la Vallée du Grand Genève.

T.:S.:I.: : ● Prenez place, mes SS.: , mes FF.: !

Présentation des pouvoirs et de la patente :

T.:S.:I.: : Frère Orateur, veuillez porter à la connaissance de cette assemblée le titre constitutif de ce Souverain Chapitre... pendant que j'en dévoile la patente.

| *Le Frère Orateur décline le nom du Souverain Chapitre.*

| *Pendant ce temps, le T.:S.:I.: présente la Patente du Chapitre à l'assemblée.*

| *Puis,*

Obligation des membres fondateurs :

T.:S.:I.: : Frère Secrétaire, veuillez faire l'appel de tous les membres inscrits au Tableau des Fondateurs de ce Souverain Chapitre.

Que chacun se lève à l'appel de son nom et vienne se placer devant la table des serments.

| *Le Frère Secrétaire fait l'appel.*

| *Les FF.: se placent devant la table des serments.*

— *Partie musicale* —

T.:S.:I.: : Mes Frères Fondateurs, je vous félicite de votre démarche. Je vais vous lire la formule de votre obligation, veuillez vous déganter, placer la main gauche sur le cœur et la main droite en avant. À ma demande, chacun de vous répétera « sur mon honneur et ma conscience, je le promets ! »

| *Le T.:S.:I.: descend devant la Table des Serments muni de son poignard et lit l'Obligation aux FF.: assemblés.*

T.:S.:I.: : FF.: Gd.:I.:Inst.: et Sév.: I.: Inst.: levez-vous et veuillez m'assister.

| *Les inspecteurs restent debout à leur plateau pendant la promesse.*

Obligation

« Sur mon honneur et ma conscience, je promets d'observer fidèlement la Constitution et le Règlement Général du Grand Chapitre Général du Grand Orient de France dans ses dispositions actuelles et dans toutes celles qui viendront à être régulièrement prises ainsi que le Règlement intérieur de ce Souverain Chapitre »

Le T.:S.:I.: met le poignard sur l'épaule gauche de chacun des FF.: (ou sur les mains tendues, prêtant serment) et demande :

T.:S.:I. : Le promettez-vous ?

Le F. : Sur mon honneur et ma conscience, je le promets !

T.:S.:I. : FF.: Gd.:I.:Inst.: et Sév.: I.: Inst .: reprenez place!

Après une courte plage musicale :

T.:S.:I. : Très Illustre Frère Grand Inspecteur Installateur, veuillez prévenir cette Respectable Assemblée d'Élus que nous allons procéder à l'installation du Souverain Chapitre Ad Sapientiam siégeant en son Premier Ordre.

Gd.:I.:I. : Très Illustre Frère Sévère Inspecteur Installateur, Sœurs et Frères de mon chantier, vous êtes avisés que le Très Sage va procéder à l'installation du Souverain Chapitre Ad Sapientiam siégeant en son Premier Ordre.

Sév.:I.:I : Sœurs et Frères de mon chantier, vous êtes avisés que le Très Sage va procéder à l'installation du Souverain Chapitre Ad Sapientiam siégeant en son Premier Ordre.

T.:S.:I. : Debout (mes Sœurs) mes Frères !

Le Président Installateur prend alors le poignard placé sur son plateau, le positionne droit devant lui, lame en haut, la poignée à une vingtaine de centimètres devant le visage, et dit :

T.:S.:I. : **Proclamation**

À la Gloire de la Maçonnerie Universelle, par les Pouvoirs dont je suis investi, au nom et sous les auspices du Grand Chapitre Général du Grand Orient de France.

Sous le Principe de la Liberté Absolue de Conscience.

Je proclame fonder sous notre juridiction régulière, le Souverain Chapitre Français au titre distinctif « Ad Sapientiam », en la Vallée du Grand Genève.

Qu'il vive, qu'il s'épanouisse, qu'il œuvre selon sa libre volonté.

Et vous tous ici présents et témoins de cet événement, quel que soit votre Ordre, quel que soit votre Rite, veuillez porter l'heureuse nouvelle dans toutes les Vallées de la Maçonnerie Humaniste.

—Partie musicale—

Le Très Illustre Frère Très Sage Installateur

Appelle les Frères Maître des Cérémonies et Grand Expert pour l'assister à l'allumage du Chapitre.

Ils sortent, accompagnés par les Inspecteurs Installateurs, pour prendre sur les parvis le chandelier allumé dit « lumière du GCG » et rentrent pour allumer de son feu, la bougie rouge d'installation qui restera au Chapitre, toujours allumée avant les travaux et éteinte après ces travaux sur le plateau des serments.

A chaque conseil, c'est à cette flamme que sera, allumée la lumière du Chapitre qui est, elle, déposée sur le plateau du T.:S.: , par lui-même. Et c'est à cette dernière que sera allumé le tison, pour alimenter toutes les autres bougies du Chapitre.

T.:S.:I.: : Frères Maître des Cérémonies et Grand Expert remplissez vos offices.

Pendant que le T.:S.:I.: allume la bougie du Chapitre à celle d'Installation pour la placer sur son plateau, le Frère Maître des Cérémonies met en ordre la Table des Serments, retourne dans le bon sens, le tableau du Premier Ordre et allume les chandeliers à trois branches, sur les plateaux de l'Hospitalier et du Trésorier. Pendant ce temps, le Grand Expert lui, allume le chandelier à neuf branches devant le plateau du Gd.:I.:I.: .

T.:S.:I.: : Prenez place mes SS.: , mes FF.: !

Le Président Installateur prononce son allocution

Cérémonie Rituelle d'Installation du Très Sage et des Inspecteurs.

T.:S.:I.: : Frère Grand Secrétaire, veuillez dire à cette respectable Assemblée quel Frère a été choisi par les Frères Fondateurs, à la Charge de Très Sage et Parfait Maître de ce nouveau Souverain Chapitre. Vous nous direz également quel sont les noms des Frères qui ont été chargés des fonctions de Grand et Sévère Inspecteurs.

Grd. Sec. : Très Illustre Frère Commissaire Installateur, les Frères Fondateurs ont choisi par le suffrage le Frère Michel Goubault comme Très Sage, le Frère Dragan Kotarac comme Grand Inspecteur et le Frère Yann Gourmelin comme Sévère Inspecteur.

T. S. I. : Frère Maître des Cérémonies, allez quérir les Frères désignés, vous les conduirez devant la Table des Serments.

—Partie musicale—

Le Frère Maître des Cérémonies, accompagne les Frères désignés devant la Table des Serments.

T. S. I. : (Mes Sœurs) mes Frères, debout et à l'ordre.

S'adressant au Très Sage et aux Inspecteurs

T. S. I. : Mes Frères, veuillez vous dégainer et étendre la main droite sur les symboles de la Maçonnerie. Vous mettez la main gauche sur le cœur.

S'adressant au Très Sage

Je vais prononcer le texte de votre Obligation vous direz ensuite « je le promets »

Obligation

**Moi, (nom et prénom),
sur mon honneur et ma conscience, je promets d'accomplir avec zèle et
dévouement, les devoirs du poste auquel je suis appelé, par la confiance de mes
Frères,**

La même Obligation est prêtée, dans les mêmes termes et selon la même procédure, par chacun des deux Inspecteurs. Lorsque le Sévère Inspecteur a terminé, le T. S. I. dit :

T. S. I. : Mes Frères, nous prenons acte de votre promesse.

Mes Frères, regantez-vous.

Frère Maître des Cérémonies, reconduisez le Très Sage et les deux Inspecteurs entre les plateaux des Très Illustres Frères Inspecteurs Installateurs.

Le T. S. I. peut prononcer quelques mots à l'adresse du Très Sage.

Cela étant fait.

T. S. I. : ● Très Illustres Frères Grand et Sévère Inspecteurs Installateurs, veuillez inviter les Élus du Souverain Chapitre Français Ad Sapientiam, de la Vallée du Grand Genève, à reconnaître :

comme Très Sage le Frère Michel Goubault,

comme Grand Inspecteur le Frère Dragan Kotarac et

comme Sévère Inspecteur le Frère Yann Gourmelin,

à leur porter la déférence qui leur est due en cette qualité, et à se joindre à vous et à moi pour applaudir à leur Installation par la Batterie d'usage.

Gd.:I.:I. : ● Très Illustre Frère Sévère Inspecteur Installateur (Sœurs) Frères de mon chantier, vous êtes invités par le Très Sage Installateur et par moi, à reconnaître :
comme Très Sage le Frère Michel Goubault,
comme Grand Inspecteur le Frère Dragan Kotarac et
comme Sévère Inspecteur le Frère Yann Gourmelin,
à leur porter la déférence qui leur est due en cette qualité, et à se joindre à vous et à moi pour applaudir à leur Installation par la Batterie d'usage.

Sév.:I.:I. : ● (Sœurs) Frères de mon chantier, vous êtes invités par le Très Sage Installateur et par moi, à reconnaître :
comme Très Sage le Frère Michel Goubault
comme Grand Inspecteur le Frère Dragan Kotarac et
comme Sévère Inspecteur le Frère Yann Gourmelin,
à leur porter la déférence qui leur est due en cette qualité, et à se joindre à vous et à moi pour applaudir à leur Installation par la Batterie d'usage.

T.:S.:I. : Avec moi par les applaudissements du grade par **8** et **1** et l'acclamation Liberté – Égalité – Fraternité.

*Sous la direction du T.:S.: Installateur (les Sœurs) les Frères applaudissent par **8** et **1**.*



« Liberté – Égalité – Fraternité ».

T.:S.:I. : Frère Maître des Cérémonies veuillez prier les T.:Ill.:F.:Inst.: de venir me rejoindre après avoir remis leur maillet (ou poignard) aux Grand et Sévère Inspecteur nouvellement installés. Veuillez conduire maintenant le Très Sage de ce Souverain Chapitre pour que je lui remette les insignes de sa fonction.

—Partie musicale

Le Maître des Cérémonies accompagne le cortège formé par les Très Illustres Frères Installateurs et le Très Sage en chaire.

Le T.:S.:I.: tend son poignard au T.:S.: qui le prend.

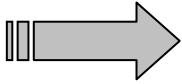
T.:S.:I. : Vous en ferez un habile et prudent usage en maintenant l'ordre et l'harmonie dans ce Conseil des Élus.

Il lui remet les documents qui se trouvent sur son plateau.

T.:S.:I.: : Je vous remets la Patente de ce Chapitre, le Règlement Général du Grand Chapitre Général du Grand Orient de France, la circulaire des mots annuels, ainsi que les rituels de référence que votre Souverain Chapitre a vocation de pratiquer.

Après lui avoir remis ces documents, donné l'accolade fraternelle, le T.:S.: Installateur cède sa place au Très Sage.

Le T.:S.: Installateur prend place à sa droite, les deux autres Commissaires Installateurs se placent à sa gauche.



Le Très Sage nouvellement installé frappe un coup de son poignard.

● (Mes Sœurs) mes Frères, prenez place.

Cérémonie d'Investiture du Collège des Officiers par le T.:S.: du Chapitre

T.:S.: : Frère Grand Secrétaire, veuillez nous lire les noms des Frères qui ont été régulièrement élus par le suffrage des Membres Fondateurs de ce Souverain Chapitre, aux autres Charges d'Officiers. À l'appel de leur nom qu'ils viennent prendre place devant la Table des Serments. Le F.: Orateur se tiendra au centre et prêtera serment pour tous

—Partie musicale—

Le Secrétaire lit la liste en indiquant l'Office correspondant.

Chaque Officier se lève et vient se placer devant la Table des Serments.

Grd.: Sec.: : Très Sage, nous avons choisi à la Charge de :

- *Grand Orateur, le Frère Gilles Chautard.*
- *Grand Secrétaire, le Frère Michel Gorichon.*
- *Frère Grand Expert (ou Terrible), le Frère Gaudéric Massot.*
- *Grand Trésorier, le Frère Nadim Krim.*
- *Maître des Cérémonies, le Frère Laurent Lavorel.*
- *Architecte Préparateur, le Frère Frédéric Baudin.*

T.:S.: : ● (Mes Sœurs) mes Frères Élus, debout et à l'ordre.

T.:S.: : Mes Frères, veuillez vous déganter et étendre la main droite sur les symboles de la Maçonnerie. Vous mettez la main gauche sur le cœur.

T.:S.: : F.: Grand Orateur vous allez prononcer le texte de l'Obligation au nom de tous les Officiers

L'Orateur lit le texte.

Obligation des Officiers

Grd. Orat. :

Sur notre honneur et notre conscience, nous promettons d'accomplir avec zèle et dévouement les devoirs des postes auxquels nous sommes appelés par la confiance de nos Frères.

T. S. : Mes Frères, nous prenons acte de vos engagements.

T. S. : Frère Maître des Cérémonies veuillez reconduire les Frères Officiers aux places qui seront désormais les leurs.

Le Frère Maître des Cérémonies, reconduit les Frères Officiers à leur plateau.

T. S. : ● (Mes Sœurs) mes Frères reprenez place.

DISCOURS DE L'ORATEUR

T. S. : La parole est maintenant à notre Frère Orateur pour la présentation du Discours d'Installation.

L'Orateur présente un discours de circonstance.

∴

Chaîne d'union

T. S. : J'invite tous les FF. et SS. à venir se réunir dans cette Chaîne d'Union.

. —*suite musicale*—

T. S. : Texte de la chaîne d'union du GODF

Que nos cœurs se rapprochent en même temps que nos mains. Que l'Amour fraternel unisse tous les anneaux de cette Chaîne, formée librement par nous. Comprenons la grandeur et la beauté de ce symbole. Inspirons-nous de son sens profond.

Cette Chaîne nous lie dans le temps comme dans l'espace. Elle nous vient du passé et tend vers l'avenir. Par elle, nous sommes rattachés à la lignée de nos ancêtres, nos Maîtres vénérés qui la formaient hier ; par elle, doivent s'unir les Francs - Maçons de tous les rites, de tous les pays.

Enrichissons-la de nombreux et solides anneaux de pur métal. Et élevant nos esprits vers l'idéal de notre Ordre, efforçons-nous de rapprocher tous les hommes par la Fraternité. Francs-Maçons, étendons la main droite. Promettons de conserver les uns pour les autres la plus fraternelle affection et de travailler sans relâche à réaliser la Fraternité universelle.

G. Exp. Au nom des FF. et des SS. ici assemblés, je le promets.

-Merci mon Frère (ma Sœur) pour ta promesse qui est aussi notre promesse. Mes Frères, mes Sœurs, dans la paix et la concorde, quittons pour un temps cette Chaîne de nos mains enlacées, mais que nos cœurs restent unis, à jamais !

T.:S.: : ● Prenons place, mes SS.: , mes FF.: !

Il faut considérer qu'à ce moment du déroulement de la cérémonie où nous sommes, il reste à saluer les TT.: II.: FF.:Inst.: , donner la parole aux FF.: Visiteurs et les remercier, reconduire les TT.:II.:FF.:Inst.: et éventuellement certaines Délégations. Faire circuler les Troncs et clore les Travaux.

CLÔTURE DES TRAVAUX.

. —Partie musicale—

Le Très Sage frappe huit et un coups de maillet (ou poignard)

T.:S.: : ● ● ● ● ● ● ● ● ●

et dit :

T.:S.: : (Mes Sœurs) mes Frères, l'ordre du jour est épuisé, nous allons clore nos travaux.
Un Frère demande-t-il la parole dans l'intérêt de l'Ordre en général, ou de ce Souverain Chapitre en particulier ?

Si un Frère demande la parole

Gd.: | Sév.:I : Très Sage, un Frère demande la parole.

T.:S.: : Accordez-lui la parole, Grand (ou Sévère) Inspecteur.

Gd.: | Sév.:I : Mon Frère, vous avez la parole.

Après les interventions

Sév.:I.: : ● Très Sage, aucun Frère, aucune Sœur, ne demande la parole sur mon chantier.

Gd.:I.: ● Très Sage, aucun Frère, aucune Sœur, ne demande la parole sur l'un ou l'autre Chantier.

Le très Sage peut demander aux dignitaires à l'Orient s'ils veulent prendre la parole.

Après les interventions, le Très Sage dit :

T.:S.: : ● Frère Maître des Cérémonies, faites circuler le Tronc de la Solidarité.

—Partie musicale

Une fois accompli selon l'usage, le Grand Inspecteur frappe un coup et dit :

Gd. I. : ● Très Sage, le Tronc de la Solidarité est à votre disposition.

T. S. : Qu'il soit confié au Frère Grand Hospitalier (ou Grand Trésorier).

*Le Très Sage demande alors si les délégations et les visiteurs
veulent assister à la clôture des travaux, sinon...*

T. S. : Mes Frères Élus, nous allons reconduire selon l'usage (nos Sœurs) nos Frères Visiteurs.

● Debout et à l'ordre (mes Sœurs) mes Frères.

Frère Maître des Cérémonies et Frère Terrible, remplissez votre office.

— Partie musicale —

Le Maître des Cérémonies, le Frère Terrible et les Sœurs, mes Frères formant éventuellement escorte, se rendent à l'Orient et conduisent les Dignitaires et les visiteurs dans l'ordre hiérarchique décroissant jusque dans les Parvis.

Cela étant fait les Frères regagnent leurs places respectives à l'intérieur du Conseil.

T. S. : Prenez place mes Frères.

*Si les délégations et les visiteurs
décident de rester pour la fin du Conseil,
passer directement à la fin de la clôture des travaux.*

Fin de la clôture des travaux

—Partie musicale—

- Sév.:I.:** : ● Très Sage, tout est fini sur mon chantier.
- Gd.:I.:** : ● Très Sage, tout est fini sur les deux chantiers.
- T.:S.:** : Frère Grand Inspecteur, que reste-t-il à faire ?
- Gd.:I.:** : Rien, puisque tout semble accompli.
- T.:S.:** : Quel âge avez-vous ?
- Gd.:I.:** : Neuf semaines sur sept ans, à cause des neuf semaines qui se passèrent avant la punition du délit.
- T.:S.:** : Quelle heure est-il ?
- Gd.:I.:** : L'heure à laquelle je suis sorti de la Caverne, l'heure où le soleil vient de se cacher.
- T.:S.:** : Puisque tout semble accompli et que le soleil vient de se cacher, Frères Grand Inspecteur et Sévère Inspecteur, et vous tous (mes Sœurs) mes Frères, les travaux du Souverain Chapitre Français Ad Sapientiam, Vallée du Grand Genève, vont être clos.
- T.:S.:** : ● Debout et à l'ordre.
- | *Le Très Sage frappe huit et un coups avec son maillet (ou poignard)*
- T.:S.:** : ● ● ● ● ● ● ● ● ●
- Avec moi (mes Sœurs) mes Frères par les applaudissements par **8** et **1**, et l'Acclamation Liberté, Égalité, Fraternité.
- ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○
- Liberté !, Égalité !, Fraternité !.**
- T.:S.:** : ● ● ● ● ● ● ● ● ●
- T.:S.:** : Le Conseil des Élus du Souverain Chapitre Français Ad Sapientiam, de la Vallée du Grand Genève, est fermé.
- T.:S.:** : ● Que chacun se retire en paix sous la Loi du Silence.
- Gd.:I.:** : (Mes Sœurs) mes Frères, saluons notre Très Sage.
- | *(Les Sœurs) mes Frères saluent le Très Sage et sortent, à sa suite, en silence.*